

Comité Directeur
Ligue de Basse-Normandie de Basketball
Le 21 avril 2009

Présents : Jean-Yves GUINCESTRE, Président, Marc BASTIAN, Roland DUPARC, Sébastien FRANCOISE, Thierry GEORGES, Brigitte GOGUET, Bernard GOSSELIN, Pierre GOUHIER, Jean GOUJON, Daniel HERBLINE, Jean-Paul HERVE, Jacques LALANDE, Corinne LALANDE-MASSIEN, Bernard LEHOUX, Christian LEMOIGNE, Evelyne QUEZE, Philippe TRUILLET.

Excusés : Patrick BOULET, Paul BRIONNE, Denise COTIL, Jean-Claude FREYSS, Alain LANGLOIS, Nathalie LIETOT, Michel PEGOIX, Michel PREVOSTO, Jacques ROUXEL, Marcel TOULEMONDE.

Invités présents : Alexandre ESPERT, membre co-opté, Bernard MAHIEUX, CTS.

1/ Homologations

a) PV du Bureau du 25 Mars :

J.Lalande a assisté au match Orbec/Granville le 18 Avril et nous informe que le joueur Penloup Steve ne fait plus partie de l'équipe d'Orbec.

CRAMC : Thierry Georges intervient et précise que l'an prochain, un calendrier des formations sera édité en début de saison avec des noms de responsables ; lui et plusieurs membres du bureau affirment qu'il existe un guide de la formation OTM avec un programme et des critères d'évaluation ; le président souhaite prendre connaissance de ce guide.

A propos du jury de classement, Thierry Georges explique que Brigitte Goguet et Paul Brionne, évaluateurs officiels au niveau national, Daniel Herblin, évaluateur de haut niveau et lui-même en tant que président de CRAMC y siégeront ; c'est une question de reconnaissance fédérale et il se trouve que cette année, il n'y a personne du CD 50 qui soit reconnu pour évaluer sur le haut niveau ; le président confirme la confiance attribuée aux diverses commissions, mais précise qu'il est normal que les élus aient un droit de regard sur les différentes décisions prises.

Dans le cadre de la formation OTM de base, il serait sans doute possible de faire observer les candidats par des gens compétents, même s'ils ne font pas partie du haut niveau.

Certains clubs n'ont toujours pas payé la caisse de péréquation ; ils ne seront pas réengagés s'ils ne régularisent pas leur situation d'ici la fin de la saison.

Marc Bastian remercie le CD 14 d'avoir donné en temps et en heure les noms des « médaillables » .

R. Duparc précise que les OTM de l'ALL STAR GAME l'an dernier avaient eu une plaque.

PV Homologué.

b) Commission sportive

PV n°23

Il manque de plus en plus de feuilles de match, ce qui nous conforte dans l'idée que la saison prochaine, ce sera toujours le club recevant qui enverra les feuilles.

PV homologué à l'unanimité.

PV n°24

Coupe de la Ligue : Philippe Truillet propose que le lieu de la finale soit prévu à l'avance.

Merci à la commission sportive pour son travail ; elle n'a rencontré aucun problème majeur.

PV homologué à l'unanimité

2/ Commission Sportive

Championnats régionaux :

Un tournoi de qualification aura lieu sur les 3 premiers week-ends de Septembre ; un arbitre officiel devra être qualifié avec chaque équipe ; les formules seront faites en fonction du nombre d'équipes et la première de façon géographique ; demander quels clubs veulent bien organiser les tournois.

On peut peut-être envisager de faire le stage de recyclage arbitres sur un lieu de tournoi.

3/ Pôle espoir :

Un joueur rentre au CFBB ; une mention particulière pour le président du club d'Isigny qui a très bien su conseiller et préparer ce joueur issu de son club.

Une réunion aura lieu prochainement à la DRDJS pour la mise en place des filières d'excellence sportive.

Le président a rencontré Marie-Jeanne Gobert, adjointe aux sports de la Mairie de Caen, pour faire un état du basket à Caen et dans l'agglomération.

4/ Commission Technique

Formation :

B.Mahieux informe que, pour la formation entraîneurs Région, les entretiens ont été réalisés ; les épreuves pédagogiques restent à venir.

Un TIC aura lieu le 10 Mai

Un tournoi à Pornichet aura lieu le 20 Juin.

Pour le label régional animation, chaque dossier sera étudié ; 2 candidats actuels, 1 dans la Manche, 1 dans le Calvados.

5/ Trésorerie

RAS ;

Le contrat pour la machine à affranchir prendra fin en Janvier 2010 .

Il faut revoir le devis pour le standard Téléphonique car il nous faut des compléments d'information.

Un devis a été proposé par le syndic pour le changement des radiateurs ; il semble élevé et la Ligue va en demander d'autres .

6/ Discipline :

Il n'est pas possible d'ouvrir un dossier de discipline à l'encontre du club d'Orbec car la commission n'a pas assez d'éléments.

Un entraîneur du club d'Hérouville est suspendu 2 week-ends.

7/ C.R.A.M.C :

Une descente d'arbitre en CF 2

2 arbitres à la Pommeraie

1 arbitre va à la pré-passerelle NM1

1 arbitre va siffler la finale entreprises à Bercy.

Pour les finales UGSEL à Granville, désignation d'arbitres de Ligue.

Patrick Bonhomme sera indemnisé de ses frais de déplacement à Avranches du 14/03, suite à une erreur de convocation O.T.M.

Les dates du stage de Zone à Granville ont été modifiées et le centre d'accueil prévu pour l'hébergement n'est pas libre aux nouvelles dates ; un nouveau lieu d'hébergement est donc recherché.

8/ Remarques :

Le T.I.L de Parthenay a été organisé de façon très moyenne, avec un accueil laissant à désirer et un manque de communication.

Le club de Coulaines a fait parvenir de la publicité pour recruter des jeunes à son pôle espoir ; cette pratique est jugée inacceptable et cette démarche a été signalée à la F.F.B.B.

En vue de l'Assemblée Générale de la Ligue, une commission électorale est constituée. Elle sera composée de Jacques Lalande, Philippe Truillet et Evelyne Quèze. Jackie Déterville sera contacté ultérieurement pour renforcer l'effectif."

Evelyne QUEZE
Secrétaire Générale